

Absorption de servitudes existantes au profit de Mme. LUCIANO-LASI et de Mme. CHERPION-LECLERCQ Louise

Cadastre : Section C Nos. 905^b - 905 - 904^b

ÉCHELLE 5 mm./M.

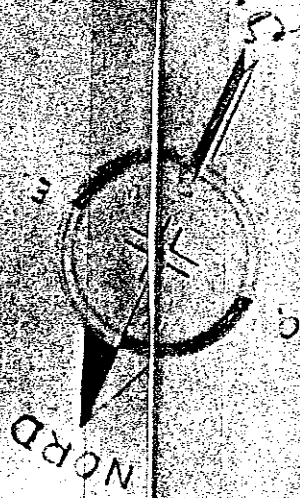
Pour accord:

Mme. LUCIANO-LASI Evelyne :

Evelyne Luciano-Lasi

Mme. Vve. CHERPION-LECLERCQ Louise:

*Louise Leclercq
Yvonne Cherpion*



propriété de Mme Vve
CHERPION LOUISE-LECLERCQ

propriété de Mme
LUCIANO-LASI

servitude de passage

levé et borné par le soussigné
géomètre-juré, dûment patenté et
assermenté en cette qualité par
le Tribunal de Première Instance

siégeant à Charleroi

fait en quatre exemplaires
ce 6 octobre 1960

[Signature]
M. THIERY 30, rue de Tarcienne
BRUXELLES TEL. 51 16 01

Chaussée de Chabellineau